



Comité de lutte  
contre la douleur

**Protocole de prise en charge  
d'une douleur relevant  
d'antalgiques de paliers 1 ou 2  
avec EVA<60 ou EN<6**

Référence : CLUD 06  
Version 1 : Fev 17  
Date de diffusion  
Intranet : 10/02/17

**Objet**

Ce protocole a pour objet de proposer une base de prise en charge antalgique ponctuelle en attente d'une prescription médicale personnalisée.

**Domaine d'application**

Ce protocole s'applique aux patients adultes pris en charge en secteur hospitalier présentant d'emblée une douleur avec EVA<60 ou EN<6 ou après échec d'un antalgique de palier 1.

**Personnes autorisées (à compléter par le responsable médical signant le protocole) en fonction des références réglementaires**

**A prescrire** :  Médecins **OU** **A entreprendre**  AMAR  TSS,  Sages femmes  Manipulateurs en électroradiologie,  Masseurs kinésithérapeutes

**A administrer** :

Médecins,  AMAR,  TSS,  Sages femmes,  Manipulateurs en électroradiologie,  Masseurs kinésithérapeutes

**Documents associés**

Textes de loi en vigueur

**Rédaction, vérification et approbation**

	Fonction	Nom
Rédigé par		
Vérifié par	CLUD groupe protocoles	
Diffusé par le CLUD le :		
<b>Autorisation pour application et diffusion aux soignants médicaux et paramédicaux de la structure de soins</b>		
Date :	Responsable médical de la structure de soins :	Nom et signature :

<b>Badge patient</b>		<b>Badge UA</b>
	<b>Comité de lutte contre la douleur</b>	

**Préalable à l'utilisation du protocole :**

**1- Evaluation de la douleur :**

Intensité et siège

**2- Evaluation diagnostique clinique :** rechercher les signes

a. de gravité clinique : mesure de la pression artérielle, des pulsations cardiaques, présence de sueurs ou confusion

b. d'orientation étiologique : signes en faveur d'une douleur neuropathique (DN4 disponible sur Intranet CLUD outils) ou proprioceptive

**3- Evaluation du terrain :** pathologies associées (âge, insuffisance rénale ou hépatique)

**4- Evaluation des thérapeutiques actuelles et antérieures, notamment antalgiques**

**ALLO MEDECIN SI :**

- Prise d'antalgique < 3h
- Céphalée brutale ou troubles de la conscience
- Douleur thoracique (ECG)
- PAS < 10

**Contre-indications :**

- Paracétamol : hypersensibilité, insuffisance hépatique sévère
- Codéine : Insuffisant respiratoire, asthme, hypersensibilité
- Tramadol : allergie, insuffisance rénale et/ou hépatique sévère, confusion
- Néfopam : glaucome à angle fermé, rétention urinaire si troubles urétrorostatiques, adaptation de posologie en cas d'insuffisance rénale ou hépatique.
- poudre d'opium : Insuffisance hépatocellulaire sévère (avec ou sans encéphalopathie), Asthme et insuffisance respiratoire, Grossesse, allaitement, Association aux agonistes-antagonistes morphiniques (nalbuphine, buprénorphine) et aux morphiniques antagonistes partiels (naltrexone, nalméfène)

**Effets indésirables :**

- Paracétamol : malaise, hypotension, hypersensibilité, thrombocytopénie, leucopénie, neutropénie.
- Codéine : troubles neuro-psychiques, rétention urinaire, hypersensibilité, nausées, vomissements, somnolence, vertiges, bronchospasme.
- Tramadol : troubles neuro-psychiques, convulsions, nausées, vomissements, somnolence, céphalées, vertiges.
- Néfopam : somnolence, nausées, vomissements, vertige, tachycardie, rétention urinaire, troubles neuro-psychiques, convulsions, malaise, hypersensibilité.
- poudre d'opium : Somnolence, confusion, sédation, excitation, euphorie, dysphorie, cauchemars, en particulier chez le sujet âgé, avec éventuellement hallucinations, Dépression respiratoire, bronchospasme Nausées, vomissements, constipation.

**Conseil :**

Quel que soit le degré de l'EVA, possibilité d'association à des AINS sur prescription médicale personnalisée en fonction du rapport bénéfice/risque.



